

La photographie aérienne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 20

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE PAYS ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

* * POUR LA FAMILLE * *

PARAISSANT

A PORRENTRUUY



N° 20

Supplément du Dimanche 15 mai

1904

LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

au moyen du Cerf-volant

C'est une invention originale qui récréera bien des familles, bien des jeunes gens surtout comme passe-temps pendant les vacances.

A la campagne surtout on est à l'affût de toutes les distractions possibles; on s'efforce d'en créer chaque jour de nouvelles.

En voici une intéressante au plus haut point, et qui profitera à beaucoup de lecteurs du *Pays* du dimanche.

On photographiait jusqu'ici sur terre et sur mer, mais ce qui manquait c'était la photographie aérienne. Quelques aéronautes avaient bien essayé de prendre des vues de leurs ballons, mais que d'inconvénients présentait cette manière de procéder! Outre la difficulté de la mise en position, il y avait encore à assurer la stabilité et l'immobilité de l'appareil. Et cela, en admettant que l'on fut en possession d'un aérostat, ce qui n'est déjà pas si commun.

Il s'agissait donc de trouver un système pratique et à la portée de tous. MM. Delcour et Paillin viennent de résoudre la question en créant la photographie au cerf-volant; d'après M. Maurice Georges dans le *Globe Trotter* qui nous apporte ce récit, ils ne se sont pas trompés dans leurs calculs, vu qu'ils obtiennent ainsi des vues à la fois très nettes et très curieuses.

A cet effet, ils ont inventé et fait construire une élégante petite charrette à bras. Le léger véhicule, monté sur deux grandes roues, supporte une caissette percée à mi-hauteur de deux trous. Ceux-ci livrent passage à la manivelle d'un treuil fixé à l'intérieur de la caissette, de manière toutefois à ce qu'il puisse tourner librement. Autour de ce treuil s'enroule le fil de fer qui retient dans les airs le gigantesque cerf-volant. Cette disposition permet de se transporter facilement au point où l'on veut opérer.

Une fois là il ne reste plus qu'à dérouler le fil nécessaire pour atteindre la hauteur voulue. Mais comment fixer l'appareil à ce fil? L'ingéniosité des inventeurs a tout prévu.

Voici ce qu'ils ont trouvé.

Imaginez un petit triangle isocèle dont l'un des côtés serait parallèle au fil et dont les angles adjacents à ce côté seraient munis de crochets. A l'intérieur du second côté et de la base, c'est-à-dire au troisième angle du triangle, est attaché l'appareil. Il va sans dire que ce triangle est formé de trois baguettes de sapin. Seuls les angles munis de crochets sont légèrement garnis de tôle.

Quant à l'appareil photographique proprement dit, c'est un détective 13 x 18 genre jumelle. Sur l'un des côtés est fixé, par le milieu, un ressort dont l'une des extrémités pose sur le bouton de déclenchement.

Ce ressort est comprimé par un fil auquel est adapté une mèche de fumeur. De plus, un second fil, retenant une bande de toile enroulée sur l'appareil, est encore attaché au même morceau d'amadou. Avant de lancer l'appareil, on allume la mèche dont la combustion lente coupera les deux fils au moment voulu.

Le ressort se détend brusquement et appuie sur le bouton de déclenchement. Et c'est ici qu'apparaît l'ingéniosité du système, car, au moment précis où la plaque s'impressionne, l'étoffe se déroulant avertit photographe et sujet.

Maintenant deux mots du cerf-volant, condition *sine qua non* de ce nouveau mode de procéder.

Nos lecteurs connaissent peut-être les derniers cerfs-volants américains? Celui-ci n'est autre qu'un géant de l'espèce. Formé de trois rectangles d'un mètre de hauteur, de 0,66 centimètres de côté, il représente un ensemble de six mètres carrés. Les baguettes qui le composent sont de sapin très léger; quant à sa garniture elle est simplement de tussor qu'on a préalablement eu soin de vernir pour éviter que l'air ne le traverse.

Puisse l'exemple de ces messieurs inspirer les lecteurs du *Pays illustré*!